

Convention d'intervention

Entre les soussignés :

Le SPASAD LAJOSA,
et la Fondation Filseine,
représentés par M. François Nicolas, directeur général,
ci-après dénommés « les Organismes »,

ET

Structure intervenante : CCAS de Rouen-CLIC des Aînés de Rouen
Représentée par Madame Zohra AMIMI- Vice-Présidente du CCAS de Rouen
Adresse : 2 rue de Germont – CS 90540 – 76005 Rouen Cedex
Email / Téléphone : ccas@rouen.fr ; 02.35.07.98.10

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Intervenant(e) participe aux Assises Normandes des Aidants organisées dans le cadre de la **Journée Nationale des Aidants**, le **6 octobre de 8h15 à 16h**, à la **Halle aux Toiles**, à Rouen.

Article 2 – Nature de l'intervention

L'Intervenant(e) interviendra dans le cadre d'une table ronde.

Intitulé la table ronde :

« Quelles solutions concrètes pour soutenir les aidants ? »

Durée estimée :

1h

Article 3 – Modalités pratiques

- Date : **6 octobre**
- Horaires de la table ronde : **14h45-15h45**



- Lieu : Halle aux Toiles – Rouen

Article 4 – Conditions financières

L'intervention est réalisée à titre gratuit.

Article 5 – Droit à l'image et captation

L'Intervenant(e) autorise les Organismes à :

- photographier et/ou filmer son intervention,
- utiliser ces supports à des fins de communication non commerciale (site internet, réseaux sociaux, supports institutionnels).

Cette autorisation est consentie pour une durée de 5 ans.

Article 6 – Engagements

L'Intervenant(e) s'engage à :

- respecter le cadre et le temps d'intervention,
- adopter une posture bienveillante et respectueuse du public.

Les Organismes s'engagent à :

- assurer l'accueil et les conditions matérielles de l'intervention,
-

Article 7 – Annulation

Toute annulation devra être signalée dans les meilleurs délais.
En cas de force majeure, aucune indemnité ne pourra être exigée.

Article 8 – Litiges

La présente convention est soumise au droit français.
Tout litige relèvera des tribunaux compétents.



SPASAD LAJOSA
SERVICE POLYVALENT D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE

filseine
FONDATION

Fait à Rouen, le

Pour les Organisateurs

Nom / Fonction / Signature

Pour l'Intervenant(e)

Madame ZOHRA AMIMI

Vice-Présidente du CCAS de Rouen